

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01125 Numéro SIREN : 419 610 183 Nom ou dénomination : AUXODIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2021 sous le numéro de dépôt 3199

greffe



Sas AUXODIS

Avenue du Général De Gaulle

21130 AUXONNE

Exercice clos le : 31 janvier 2019

SIRET : 41961018300024

SARL KAPPA CONSULTANTS
BP 62146 Parc des Collines
11 Avenue de Strasbourg - DIDENHEIM
68060 MULHOUSE CEDEX

Alsøce

Tel : 03-89-33-14-14
Fax : 03-89-43-86-22

E-mail : kappa@kappasud.com

ATTESTATION

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

Sas AUXODIS

Pour l'exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni audit ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	14 291 896,81 €
- Chiffre d'affaires	25 857 396,84 €
- Résultat net comptable	306 022,54 €

Fait à DIDENHEIM

Le 12/04/2019

Expert-comptable

Elise BECQUET-MARESCHERIE

Expert comptable

Jean-Pierre BUYAT

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODISAdresse de l'entreprise Avenue du Général De Gaulle 21130 AUXONNEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 1 9 6 1 0 1 8 3 0 0 0 2 4Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	54 234 53 305 929
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	1 061 760 1 061 760
	Constructions	AP	AQ	9 890 786 1 521 938 8 368 849
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	654 009 246 311 407 698
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	815 330 224 670 590 659
Immobilisations en cours	AV	AW	80 663 80 663	
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	49 151 49 151
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	40 40
TOTAL (II)		BJ	BK	12 605 973 2 046 224 10 559 749
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 204 5 204
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	2 325 324 2 325 324
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	40 825 40 825
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	423 416 423 416
	Autres créances (3)	BZ	CA	456 188 456 188
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	318 333 318 333
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	162 860 162 860
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 732 148 3 732 148
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	16 338 121 2 046 224 14 291 897
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Sas AUXODIS		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/01/2019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	185	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1 774	
	Report à nouveau			DH	-1 548 030	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	306 023	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-1 200 048	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	21 109	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	21 109	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	12 898 794	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	81 933	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	13 515	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 534 808	
	Dettes fiscales et sociales			DY	695 033	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	150 222	
	Autres dettes			EA	96 531	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	15 470 836		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 291 897		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 364 472
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 293 468	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	24 083 249	FB		FC	24 083 249		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 354 702	FE		FF	1 354 702		
		FG	419 446	FH		FI	419 446		
		FJ	25 857 397	FK		FL	25 857 397		
	Chiffres d'affaires nets *					FM			
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP	166 971		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	251 677		
	Autres Produits (1) (11)					FR	26 276 045		
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	21 238 642		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-113 276		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	39 234		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	11 506		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 395 199		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	284 745		
	Salaires et traitements *					FY	1 790 097		
	Charges sociales (10)					FZ	401 730		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	716 084		
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	21 594		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	25 785 555
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	490 490
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	204 493	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	204 493	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-204 493	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	285 998	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>Sas AUXODIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	22 430
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 430
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 995
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	8 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 995
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 435
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-10 590
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 298 475
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 992 452
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	306 023
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	93 585
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1H	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1J	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1K	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX	16 316
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
	(9) Dont transferts de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	166 971
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4	1 619	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
SOLDE COMPTE F/SEURS PRORATA		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES		45	
ANNUL PROVISION AAR		4 950	
PROVISIONS / RISQUES		8 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CORPORELLES

FINANCIÈRES

Désignation de l'entreprise Sas AUXODIS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	54 234	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 061 760	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ	7 586 412	KK		KL	19 360
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP	2 243 876	KQ		KR	41 139	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	572 957	KT		KU	81 052	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	14 800	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	709 155	LC		LD	91 374
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	80 663	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	12 269 623	LO		LP	232 925	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	30 395	1R		1S	18 756		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	40	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	30 435	LR		LS	18 756		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	12 354 292	ØH		ØJ	251 681

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
								4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	54 234	1X				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 061 760	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	7 605 772	MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH	2 285 014	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	654 009	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenc. aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	14 800	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	800 530	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	80 663	NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH	12 502 548	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C	49 151	2D					
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E		2F	40	2G					
TOTAL IV		1K		NJ		NK	49 191	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						1L		ØK		ØL	12 605 973	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/01/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODISNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise Sas AUXODIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	35 732	PF	17 573	PG		PH	53 305	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	655 681	PN	353 889	PO		PQ	1 009 570		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV	339 332	PW	173 035	PX		PY	512 367		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	159 807	QA	86 504	QB		QC	246 311	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	9 949	QI	4 851	QJ		QK	14 800		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	129 639	QM	80 231	QN		QO	209 870		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	1 294 408	QV	698 511	QW		QX	1 992 919	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 330 140	ØP	716 084	ØQ		ØR	2 046 224	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **Sas AUXODIS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

Désignation de l' entreprise : Sas AUXODIS				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	40	UV		UW	40			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	423 416		423 416					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 250		1 250					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	109 116		109 116					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	75 795		75 795					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	3 421		3 421					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	266 606		266 606					
	Charges constatées d'avance		VS	162 860		162 860					
	TOTAUX		VT	1 042 503	VU	1 042 463	VV	40			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 898 794	3 878 257	3 948 605	5 071 932					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	81 313	9 000	36 000	36 313					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 534 808	1 534 808							
Personnel et comptes rattachés		8C	225 044	225 044							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	290 993	290 993							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	40 438	40 438							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	138 559	138 559							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	150 222	150 222							
Groupe et associés (2)		VI	621	621							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	96 531	96 531							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	15 457 321	VZ	6 364 472	3 984 605	5 108 244				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	243 929	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	621			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 058 385	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/01/2019

N° SIRET

41961018300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas AUXODIS

ADRESSE (voie)

Avenue du Général De Gaulle

CODE POSTAL

21130

VILLE

AUXONNE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

9

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

9

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

3991

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

BERTHIER

Prénom(s)

Jean-Philippe

Nom marital

% de détention

51,0000

Nb de parts ou actions

2 040,00

Naissance : Date

21/05/1973

N° Département

75

Commune

PARIS 4EME ARRONDISSEM

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

, rue du Souris

Code Postal

21110

Commune

VARANGES

Pays

France

Titre (2)

MME

Nom patronymique

BAUDRILLARD

Prénom(s)

Virginie

Nom marital

BERTHIER

% de détention

48,7500

Nb de parts ou actions

1 950,00

Naissance : Date

22/01/1977

N° Département

10

Commune

ROMILLY-SUR-SEINE

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

, rue du Souris

Code Postal

21110

Commune

VARANGES

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019 dont le total est de 14 291 896,81 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 306 022,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/04/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif du bilan sont essentiellement composées de licences et logiciels informatiques. Les plans d'amortissement ont été fixés sur 3 ans en mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Gros oeuvre, VRD, charpente, bardage et couverture, honoraires associés (architecte...) : 25 ans

Menuiserie aluminium, carrelages : 20 ans

Electricité, chauffage, gaz, sprinklage, climatisation, plomberie : 15 ans

Autres aménagements : alarme, guidage caisses, téléphonie, éclairage leds, etc. : 10 à 12 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	05 à 10 ans
- Hypermarché-Construction	10 à 25 ans
- Station service-Construction	07 à 25 ans
- Hypermarché-Aménag. construct.	10 à 20 ans
- Matériel transport	03 à 05 ans
- Matériel bureau informatique	05 à 10 ans
- Mobilier	05 à 12 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La société SAS AUXODIS a d'autres projets de développement et construction d'un retail park. Elle a déjà investi 80 663 euros pour ces derniers, comptabilisés en immobilisations en-cours au 31 janvier 2019.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat triple net".

Ce prix d'achat comprend :

- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la Centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente) est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	54 233,99		
CORPORELLES	Terrains		1 061 759,75		
		Sur sol propre	7 586 411,98		19 360,00
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	2 243 875,86		41 138,63
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		572 956,83		81 051,78
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	14 800,00		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	709 155,40		91 374,41
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours		80 663,03	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 269 622,85		232 924,82
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		30 395,00		18 756,00
	Prêts et autres immobilisations financières		40,00		
		TOTAL	30 435,00		18 756,00
TOTAL GENERAL			12 354 291,84		251 680,82

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			54 233,99	
CORPORELLES	Terrains				1 061 759,75	
		Sur sol propre			7 605 771,98	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			2 285 014,49	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				654 008,61	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			14 800,00	
		Mat. bureau, inform., mobilier			800 529,81	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours			80 663,03	
	Avances et acomptes					
		TOTAL			12 502 547,67	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				49 151,00	
	Prêts & autres immob. financières				40,00	
		TOTAL			49 191,00	
TOTAL GENERAL					12 605 972,66	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	35 732,25	17 572,83		53 305,08
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	655 681,05	353 889,18		1 009 570,23
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	339 331,95	173 035,35		512 367,30
Inst. techniques matériel et outill. industriels		159 806,60	86 504,46		246 311,06
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	9 948,88	4 851,12		14 800,00
	Matériel de transport	129 639,48	80 230,89		209 870,37
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 294 407,96	698 511,00		1 992 918,96
	TOTAL GENERAL	1 330 140,21	716 083,83		2 046 224,04

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorpor.						
TOTAL						
Terrains						
Constr.	Sur sol propre					
	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage						
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div					
	Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
	Emballages réc. divers					
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	12 000,00	8 000,00		20 000,00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités	1 109,00			1 109,00
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		13 109,00	8 000,00		21 109,00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		13 109,00	8 000,00		21 109,00
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles		8 000,00		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comptabilisées au 31/01/2019 concernent deux litiges avec d'anciens salariés pour 20 000 euros et le risque de pénalités appliquées au mouvement Leclerc / Galec par la DGCCRF estimé à 1 109 euros.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 212 048,00	113 276,00		2 325 324,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	16 709,00		11 505,50	5 203,50
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 228 757,00	113 276,00	11 505,50	2 330 527,50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	40,00		40,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	423 415,55	423 415,55	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 250,00	1 250,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	109 116,00	109 116,00	
	Etat & autres	75 795,08	75 795,08	
	coll. publiques	3 421,00	3 421,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	266 605,75	266 605,75	
	Charges constatées d'avance	162 859,71	162 859,71	
TOTAUX		1 042 503,09	1 042 463,09	40,00
Renvois				
(1)	Montant			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	des			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	162 859,71
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	162 859,71

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	97 781,13
Autres créances	239 984,65
Disponibilités	9,14
TOTAL	337 774,92

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent	-1 598 569,0
Résultat de l'exercice précédent	50 538,75
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	
Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-1 548 030,
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	-1 548 030,0
TOTAL DES AFFECTATIONS	-1 548 030,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000,00			40 000,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	185,41			185,41
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 774,18			1 774,18
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-1 598 568,98		-50 538,75	-1 548 030,23
Résultat de l'exercice	50 538,75	306 022,54	50 538,75	306 022,54
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	-1 506 070,64	306 022,54		-1 200 048,10

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

Conformément aux dispositions de l'article 39 decies du CGI, la société AUXODIS a pratiqué une déduction exceptionnelle de 40% de la valeur des biens acquis entrant dans le champ d'application de ce texte. Les investissements concernés s'élèvent à 159 289,43 euros. La déduction exceptionnelle pratiquée sur le résultat fiscal 2018/2019 est de 12 743 euros. Le solde de la déduction à pratiquer sur la durée des différents plans d'amortissement s'élève à 23 578 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	267,00		676,00		943,00	
- autres	7 083,00		1 667,00		8 750,00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	7 350,00		2 343,00		9 693,00	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement	1 859 230,00			210 774,00	648 456,00	
- Moins values à long terme						
- Autres	36 321,00			12 743,00	23 578,00	
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Une convention de rente viagère souscrite a conduit à constater une dette sur l'acquisition immobilière concernée pour un montant de 80 000 euros. A la fin de l'exercice sous revue, le montant restant à payer inscrit sur la ligne "Emprunts & dettes financières diverses" s'élève à 59 750 euros dont 9.000 euros à moins d'un an.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	12 898 793,69	3 878 256,81	3 948 605,05	5 071 931,83
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		81 312,50	9 000,00	36 000,00	36 312,50
Fournisseurs & comptes rattachés		1 534 808,18	1 534 808,18		
Personnel & comptes rattachés		225 043,58	225 043,58		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		290 993,06	290 993,06		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	40 437,58	40 437,58		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	138 558,74	138 558,74		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		150 221,65	150 221,65		
Groupe & associés (2)		620,70	620,70		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		96 531,31	96 531,31		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		15 457 320,99	6 364 471,61	3 984 605,05	5 108 244,33
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	243 928,85			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 058 384,91			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	620,70			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas **AUXODIS**

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

22 911,44

122 152,30

299 892,62

93 978,61

TOTAL DES CHARGES À PAYER

538 934,97

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/01/2019, le CICE s'élève à 90 621 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Le CICE 2018 d'un montant de 98 226 euros pourra faire l'objet d'une demande de restitution.

Pour mémoire, le CICE 2017 a bien été remboursé pour un montant de 105 849 euros ; il a été utilisé en investissements pour l'activité de l'entreprise.

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Du fait de la comptabilisation en moins des charges de personnel, le résultat d'exploitation s'en trouve amélioré :

- Au 31/01/2019 : 90 621 euros ;
- Au 31/01/2018 : 106 877 euros ;

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Sans le CICE

Résultat net avant IS = + 204 811,54 €

IS = - 10 590 €

Résultat net après IS = + 215 401,54 €

Avec le CICE

Résultat net avant IS = + 295 432,54 €

IS = -10 590 €

Résultat net après IS = + 306 022,54 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas **AUXODIS**

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 35 659,73 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,37 %

Table de mortalité INSEE 2018

Départ volontaire à 67 ans

Turnover faible et moyen

selon les catégories

Le taux d'actualisation est basé sur l'indice IBOXX Corporates AA (Indexco.com).

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les engagements assortis de sûretés réelles pour 8 751 439,16 euros au 31/01/2019 sont ci-après détaillés.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres- entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	8 751 439,16					8 751 439,16
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1) 8 751 439,1

8 751 439,16

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	35 659,73			35 659,73

TOTAL 8 787 098,8

8 787 098,89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

ENGAGEMENTS REÇUS

Voir le détail dans la partie "Autres documents".

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société					5 960 898,37	5 960 898,37
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL					5 960 898,3	5 960 898,37

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Les emprunts et découverts bancaires garanties par des sûretés réelles sont ainsi détaillées :

- * Hypothèques conventionnelles : 3 741 110.50
- * Nantissement du fonds de commerce : 4 905 328.66
- * Promesse d'affectation hypothécaire : 105 000.00

Les compléments d'informations sont reportés en partie "Autres documents".

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 898 793,69	8 751 439,16
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	12 898 793,69	8 751 439,16

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Arnaud BODIER
10, Place du capitaine Dreyfus
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	13 208	9 007
TOTAL	13 208,00	9 007,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

31/01/2019

31/01/2018

73,00

73,00

3,00

3,00

9,00

9,00

61,00

61,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes marchandises	24 083 248,99		24 083 248,99
Produits transformés	1 342 367,77		1 342 367,77
Ventes recyclages	12 333,78		12 333,78
Participations publicitaires	256 412,36		256 412,36
Galerie Marchande & Précaires	96 477,04		96 477,04
Autres produits annexes	66 556,90		66 556,90
Chiffre d'affaires	25 857 396,84		25 857 396,84

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REGUL. COMPTE PRORATA		22 430
AMENDES	45	
REGUL AAR N-1	4 950	
DOTATION PROV. RISQUES	8 000	
TOTAL	12 995	22 430

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REVERSEMENTS AIDES ASP	18 687		
TRF CHARGES - DONS	11 805		
REMB FONGECIF	14 213		
REMB TICFE	43 164		
REMB ASSURANCES / SINISTRES	67 338		
REFACTURATIONS LOCATAIRES	11 764		
TOTAL	166 971,26		

DETAIL DES COMPTES

guelle

AUXODIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros

Siège Social : Avenue du Général de Gaulle

21130 - AUXONNE

419 610 183 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

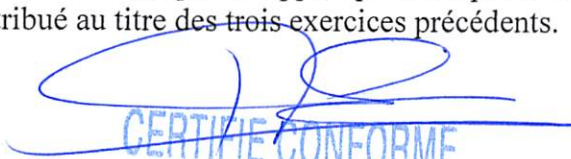
DU 11 JUILLET 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2019 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 306.023 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice comptable 306.023 €
- A l'absorption des pertes antérieures 306.023 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

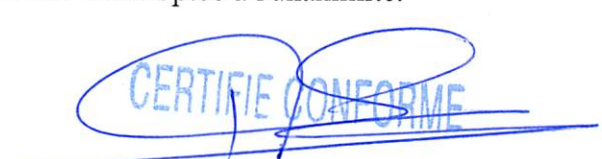

CERTIFIE CONFORME
RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2019 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 306.023 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice comptable 306.023 €
- A l'absorption des pertes antérieures 306.023 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


CERTIFIE CONFORME

Arnaud BODIER

Siège social : 10 Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2019

AUXODIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : Avenue du Général de Gaulle 21130 AUXONNE
R.C.S : DIJON 419 610 183

Aux associés de la société AUXODIS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUXODIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La présentation d'ensemble des comptes et les options retenues dans le choix des méthodes comptables n'appellent pas de notre part de commentaires particuliers.

Dans le cadre de nos appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes notamment assurés que les immobilisations corporelles, les stocks et les créances figurant à l'actif sont valorisés conformément à la méthode décrite dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COLMAR, le 25/06/2019

Le commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke that extends to the left and then curves back under the loop.

Arnaud BODIER